



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les insectes fournissent des services essentiels à la vie



Crédit : Pixabay sur pexels

S'intéressant cette semaine aux arthropodes que sont les insectes, Anne May nous explique à quel point ils sont essentiels à la vie sur notre planète. En effet, ils contribuent à assurer la sécurité alimentaire et à préserver la biodiversité. A lire en page 13

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL
Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999
Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40


**LES JARDINS
de Benjamin**
PAYSAGISTE

CRÉATION
Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN
Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin


lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



 arc jura

www.martiarcjura.ch

Nathan Magnin Pêcheur Professionnel

**Soyez prêts!!!
Préparez vos grillades!!!**



Venez découvrir nos « Donut's barbecue »
Bateaux sans permis - 10 personnes
Unique sur le lac de Neuchâtel

Renseignements et réservation : 079 174 20 63



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 113989

Parcelle(s) et coordonnées: 3567 - Marin - Epagnier; 1206341/2567896

Situation: Marais d'Epagnier; Rue Paul-Vouga 212

Description de l'ouvrage: remplacement de la chaudière gaz par une pompe à chaleur AIR/EAU

Requérant(s): Sandro LOPEZ, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Mario Buonomo TOP SUN ENERGY SA, Rue de l'Observatoire 32, 2000 NEUCHÂTEL

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan directeur de quartier: PDQ en vigueur / Sur le Crêt /

Entrée en vigueur le 30.09.1996; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Sur le Crêt 9 et 10 / Entrée en vigueur le 17.09.1998; Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

BIBLIO LA TÈNE

Votre bibliothèque de La Tène sera fermée dès le vendredi 8 juillet 2022 à 12h00.

Réouverture:

mardi 10 août 2022 à 10h00

Bonnes vacances à tous



LA TÈNE

FÉLICITATIONS À NOS DEUX APPRENTIS

Le Conseil communal et les collaborateurs de la commune de La Tène souhaitent exprimer leurs sincères félicitations à Kylie Jacquet qui a obtenu son CFC d'employée de commerce, ainsi qu'à Ikenna Ofokansi qui a obtenu son CFC d'agent d'exploitation. Que l'avenir leur ouvre les portes d'une belle carrière faite d'épanouissement professionnel et de nombreuses joies personnelles!

Le Conseil communal et les collaborateurs

LA TÈNE

RÉCEPTION DES SPORTIF-IVE-S MÉRITANT-E-S

La commune de La Tène organisera le 26 octobre prochain, la réception annuelle pour les sportive-s méritant-e-s du village.

Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive de La Tène et qui auraient obtenu durant l'année sportive 2021/2022 des résultats particuliers (médailles, promotions, etc.), selon règlement ci-dessous, sont priées de prendre contact avec l'administration communale (032 886 65 00 ou commune.la-tene@ne.ch), **jusqu'au vendredi 19 août 2022, dernier délai.**

REGLEMENT DE DISTRIBUTION DE RECOMPENSES AUX SPORTIFS MERITANTS

1. Le Conseil communal remet chaque année une récompense aux sportifs champions ou méritants, dans l'une ou l'autre des disciplines reconnues par l'Association suisse du sport.

Peuvent obtenir une récompense:

- toute personne ayant son domicile à La Tène ou faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène;
- toute équipe faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène.

2. Pour obtenir une récompense, il faut:

a) pour les équipes

- obtenir un titre de champion cantonal ou suisse ou une promotion dans une ligue supérieure.

b) pour les individuels

- obtenir une médaille d'or, d'argent ou de bronze dans une compétition officielle cantonale ou romande;
- obtenir une place dans les 4 premiers d'une compétition officielle en championnat de Suisse ou d'une compétition officielle de valeur analogue, sur le plan suisse, européen ou mondial.

La période prise en considération va de juillet d'une année à juin l'année suivante. Le Conseil communal se réserve la possibilité d'attribuer d'autres récompenses à un sportif ayant réalisé un exploit à caractère exceptionnel ou ayant obtenu un ensemble de résultats particulièrement élogieux. Il en est de même pour une personne ayant déployé durant de nombreuses années une activité administrative ou technique en faveur du sport. Le Conseil communal décide de la nature de la récompense.

3. Une personne championne dans plusieurs catégories ou à divers échelons ne pourra recevoir qu'une récompense. Il en est de même si c'est une équipe qui est concernée.

4. Les cas non prévus par le présent règlement feront l'objet d'une décision du Conseil communal.

5. Le présent règlement a été adopté par le Conseil communal de La Tène dans sa séance du 3 août 2009. Il entre en vigueur immédiatement.

La Tène, le 27 juin 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 113969

Parcelle(s) et coordonnées: 3568 - Marin - Epagnier; 1206339/2567892

Situation: Marais d'Epagnier; Rue Paul-Vouga 210

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Giancarlo DELLA ROVERE, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Mario Buonomo, TOP SUN ENERGY SA, 2000 NEUCHÂTEL

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan directeur de quartier: PDQ en vigueur / Sur le Crêt /

Entrée en vigueur le 30.09.1996; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Sur le Crêt 9 et 10 / Entrée en vigueur le 17.09.199; Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

I AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27
Dossier SATAC n° 113908
Parcelle(s) et coordonnées: 2651 - Marin - Epagnier; 1206416/2568047
Situation: Sous Les Vignes; Rue du Champ-des-Piécettes 20
Description de l'ouvrage: Construction d'un couvert avec garage fermé adjacent
Requérant(s): Pierre-Olivier et Margareta Maire, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans: Eric Ryser, Ad'A architecture Sàrl, Rue de la gare 13, 2074 Marin-Epagnier
Demande de permis de construire: Sanction définitive
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

I OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Ouverture réduite du guichet de l'administration communale
En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

Du lundi 4 juillet au vendredi 12 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 15 août 2022.

LA TÈNE

I AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27
Dossier SATAC n° 113531
Parcelle(s) et coordonnées: 2293 - Marin - Epagnier; 1206349/2567130
Situation: Les Couviers; Chemin des Peupliers 3
Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau
Requérant(s): Bêat Burkhalter, 2074 Marin- Epagnier
Auteur(s) des plans: Mario Buonomo TOP SUN ENERGY SA, Rue de l'Observatoire 32, 2000 NEUCHÂTEL
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

I AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.06.22 au 18.07.22 Publication FAO n° 24
Dossier SATAC n° 113840
Parcelle(s) et coordonnées: 3296 - Marin - Epagnier; 1206445/2567522
Situation: Les Essertons; Rue des Essertons 10A
Description de l'ouvrage: Construction d'un sas d'entrée et d'une véranda
Requérant(s): Mary-Christine Renée CAND, 2074 Marin; François CAND, 2074 Marin
Auteur(s) des plans: Riccardo Chieppa, CR ARCHITECTE SARL, 2072 ST-BLAISE
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Enquête, perquisitions, plaintes et règlements de comptes Ambiance délétère autour de l'organisation de la Fête des Vendanges

FÊTE DES
VENDANGES
NEUCHÂTEL

OK, C'EST BON,
JE M'EN VAIS
...

ÇA ME
SOÛLE.

Medina



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des **vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale** seront les suivants du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Judi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 29)
Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 15 août 2022**



HAUTERIVE



FÊTE INTERCOMMUNALE DU 1^{ER} AOÛT

Programme:

Dès midi: **Bar et food trucks**

18h45: **Démonstration de l'école de cirque TAJum's**

19h15: **Cérémonie officielle**

Accueil par les Autorités des 4 communes

Allocution par le représentant du Conseil général d'Hauterive

Message de l'église

Hymne national accompagné par I Skarbonari

20h: **Concert de I Skarbonari**

22h: **Spectacle de drones** sur le lac par Sky-Work

22h15-24h: **DJ Booby Night**

Un emplacement spécial est mis à la disposition de la population pour tirer ses propres feux d'artifice (sauf pendant le spectacle de drones)

Les places de parc sont limitées. **Merci de privilégier les transports publics!** (ligne 101, arrêt «Hauterive, port»)



HAUTERIVE



ERRATUM PUBLICATION 1^{ER} JUILLET - CONSEIL COMMUNAL 2021-2024
une erreur s'est produite dans l'avis ci dessous.
Celle-ci n'est pas de la faute de la Commune d'Hauterive.



HAUTERIVE



CONSEIL COMMUNAL 2021-2024

Bureau du Conseil communal du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Bureau	Titulaire	Messagerie
Présidente	Martine Steiger Burgos	martine.steigerburgos@ne.ch
Vice-président	Alain Gerber	alain.gerber.hauterive@ne.ch
Secrétaire	Patrice Zürcher	patrice.zurcher.hauterive@ne.ch
Vice-secrétaire	Thomas Zeller	thomas.zeller@ne.ch
Membre	Rocco Mauri	rocco.mauri@ne.ch

Dicastères	Titulaire	Suppléant-e
Formation – Structure d'accueil - Agrégations et naturalisations Formation – Structure d'accueil pré et parascolaire - Agrégations et naturalisations – Bâtiments scolaires y.c. Jardillets 18	Thomas Zeller	Patrice Zürcher
Administration – Santé et prévoyance sociale - Finances Administration - Fusion – Santé et prévoyance sociale – Finances - Patrimoine financier	Rocco Mauri	Alain Gerber
Economie publique – Protection de l'environnement et trafic Services techniques – Services industriels - Travaux publics – Transports publics et mobilité - Forêts et domaine – Déchets – Bâtiment des services publics - Eglises	Alain Gerber	Martine Steiger Burgos
Culture, Sports, Loisirs, Service des bâtiments et service du personnel Sports, loisirs, culture - Port et zones de détente - Jeunesse - Tourisme - Service du personnel – Sociétés locales et réseau local de sport – Service des bâtiments	Martine Steiger Burgos	Thomas Zeller
Aménagement du territoire – Sécurité publique Urbanisme et aménagement du territoire – Police du feu et salubrité publique – Sécurité publique - Protection civile	Patrice Zürcher	Rocco Mauri

Administration communale

hauterive@ne.ch

032 756 97 46

LE LANDERON



AVIS À LA POPULATION

Collecte des déchets urbains

Le Conseil communal informe la population que la collecte des déchets urbains au sein de la localité se déroule, sauf incident, selon les horaires et parcours suivants:

- Dès 06h00, les rues situées au nord de l'axe route de Neuchâtel, rue de Soleure, La Russie, route de La Neuveville.
- Dès 08h00, les rues situées au sud de ce même axe.
- En ce qui concerne le Bourg, plus particulièrement, la collecte est, en principe, terminée au plus tard à 10h00.

Nous profitons également de vous rappeler que les déchets urbains doivent être placés dans des **sacs poubelles officiels fermés**. En outre, ils doivent être déposés dans la rue le jour où passe le camion de ramassage, **dès 05h00** (pas avant l'heure précitée afin d'éviter que des renards ou autres animaux ouvrent les sacs), et placés de manière à ne pas gêner les piétons et la circulation.

Nous remercions les habitants des divers quartiers de bien vouloir tenir compte de ces horaires pour le dépôt de leurs sacs.

Le Landeron, le 5 juillet 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 110538

Parcelle(s) et coordonnées: 7159 - Le Landeron; 1212464/2572655

Situation: Les Roches du Bas; Chemin Mol

Description de l'ouvrage: Construction de deux maisons en rangée de trois appartements

Requérant(s): Michel et Marianne Montini c/o Etude Montini, 2001 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Stefan Rudy, Dîme 31, 2207 Coffrane

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 113899

Parcelle(s) et coordonnées: 9169 - Le Landeron; 1212390/2573023

Situation: Bellevue; Rue du Pont de Vaux

Description de l'ouvrage: Construction de villas jumelées, installation de panneaux photovoltaïques et pompe à chaleur

Requérant(s): Amel et Esmeralda Skopljakovic et MED Immobilier Sàrl, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Sandrine Rossel, Rossel architecture & Medias Sàrl, Route d'Yverdon-le-Bains, 1468 Cheyres

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une zone viticole

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

L'administration communale recrute pour la rentrée 2022

Un-e apprenti-e employé-e de commerce CFC

Formation de type élargie ou maturité.

Les candidates et candidats doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire avec, au minimum, français et allemand, niveau 2.

La priorité sera donnée aux candidat-e-s habitant la région.

Les dossiers de candidature contenant un curriculum vitae, les photocopies des derniers bulletins scolaires et une lettre de motivation manuscrite doivent être adressés à commune.lelanderon@ne.ch ou à Administration communale, Postulation Apprenti-e employé-e de commerce, Rue du Centre 6, 2525 Le Landeron. Délai de postulation: **25 juillet 2022**

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 113844

Parcelle(s) et coordonnées: 5107 - Le Landeron; 1212130/2572601

Situation: Les Sauges; Route de La Neuveville 21A

Description de l'ouvrage: Agrandissement d'une habitation existante et mise en conformité du toit nord et mur ouest

Requérant(s): Joël Filipe, Francisca Maria et José Joaquim Fialho, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Claude Ruesch, Domotis SA, Chemin de la Grève 3a, 2025 Chez-le-Bart

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS À LA POPULATION

Règlement de police - Activités et travaux bruyants

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous rappeler une disposition du Règlement de police concernant les activités et travaux bruyants:

« Sauf autorisation spéciale, tout travail bruyant (ex. construction, jardinage, y compris l'usage des **tondeuses à gazon**) est interdit **le dimanche et les jours fériés, les jours ouvrables de 12h00 à 13h30 et de 22h00 à 06h00, ainsi que le samedi dès 19h00**, à l'intérieur de la localité et partout où ils troubleraient le repos des voisins. Ces mesures ne s'appliquent pas aux travaux agricoles ».

D'avance, nous vous remercions de respecter cette disposition poursuivant un but d'intérêt général et surtout le respect d'autrui.

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE ESTIVALE 2022

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 11 juillet au vendredi 5 août 2022.

Réouverture lundi 8 août à 13h30.

Nous vous souhaitons un bel été

Les bibliothécaires

LE LANDERON



MANIFESTATION DU 31 JUILLET 2022 – FÊTE NATIONALE

Le Conseil communal a le plaisir de convier la population à participer aux festivités qui seront organisées à l'occasion de la Fête nationale, le dimanche 31 juillet 2022.

Celles-ci se dérouleront dans le Bourg, puis sur le terrain ouest de la piscine, selon le programme suivant:

Dès 20 heures dans le Bourg,

20 h 00 Apéritif offert à la population

20 h 45 Message de bienvenue par M^{me} Nadine Schouller, Présidente du Conseil communal

Allocation officielle par M^{me} Crystel Graf, Conseillère d'Etat

21 h 45 Cortège avec fanfare *La Cécilienne* (rue St-Maurice, rue du Lac, Piscine)

Dès 22 heures sur le terrain à l'ouest de la piscine

• Fanfare *La Cécilienne*, feu patriotique et feu d'artifice

• Musique et danse avec l'orchestre « Jacky Tomet »

Dès minuit, soupe populaire gratuite offerte par le restaurant La Piscine

Les bannières des sociétés locales sont invitées à prendre part au cortège et la population à pavoiser.

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

Les Urgences dentaires étant reprises par des Services étrangers au canton, **SOS MDentistes** vous propose une solution neuchâteloise aux heures de bureau.

ocMDentaire SA - Vauseyon-Neuchâtel
(032 730 12 00) Rue des Mille-Boilles 2

MD@ Sàrl cabinets dentaires - Le Landeron
(032 751 14 51) Rue Saint-Maurice 1

Un appel = 1 rendez-vous rapide



LIGNIÈRES



ARRÊTÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL SOUMIS A RÉFÉRENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 30 juin 2022.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à l'adoption du nouveau règlement de police.
2. Arrêté relatif à l'adoption du nouveau règlement concernant la perception des taxes et émoluments communaux.

Échéance du délai référendaire:

Mercredi 17 août 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Taille des arbres et des haies en bordure de voie publique

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation routière et piétonnière, masquer la signalisation et l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **15 juillet 2022**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



FÊTE NATIONALE - 1^{ER} AOÛT 2022

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le Conseil communal de Lignières a le plaisir de vous convier à participer aux festivités qui seront organisées à l'occasion de la Fête nationale, le 1^{er} août 2022.

Comme par le passé, la manifestation se déroulera sur la place goudronnée située à l'est de la cantine du football-club de Lignières et le programme de celle-ci sera le suivant:

- 18h30:** Ouverture des cantines tenues pour l'occasion par le Ski-Club Lignières (boissons et grillades).
- 20h00:** Sonnerie des cloches.
- 20h45:** Cérémonie officielle.
1. Ouverture de la manifestation en musique par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
 2. Message de bienvenue par **M. Jérôme Ribeaud**, président du Conseil général de Lignières.
 3. Allocution officielle de **M. David Erard**, président de la section Neuchâtel du TCS.
 4. Intermède musical par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
 5. Chant de l'hymne national suisse (cantique suisse) «3 premières strophes».
- 22h00:** Feux d'artifice et veillée.

Pour commémorer cet anniversaire, la population de Lignières est invitée à pavoi-ser les maisons du village.

Nous vous rendons attentifs que l'usage de feux d'artifice est placé sous la responsabilité de leur détenteur et que les parents sont responsables de leurs enfants. De surcroît, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire usage d'explosifs. Dans l'attente du plaisir de passer un agréable moment en votre compagnie, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, nos meilleures salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL

**Marquage publicitaire
Impression digitale
Décoration adhésive**

**ADL
PUBLICITÉ**

Grand-Rue 4 | 2035 Corcelles NE
032 727 20 00 | info@adl.ch
WWW.ADL.CH

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

**SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER**

**Garage
plus**

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27
Dossier SATAC n° 113239
Parcelle(s) et coordonnées: 3664 - Saint-Blaise; 1207296/2565965
Situation: Saint-Blaise; Chemin de Mureta 10
Description de l'ouvrage: Mise en conformité de travaux réalisés à l'intérieur
Requérant(s): Jean-Baptiste Maurizio Cotelli, 2034 Corecelles-Cormondrèche
Auteur(s) des plans: Jean-Baptiste Maurizio Cotelli, Eco&Logic, Grand rue 36, 2034 Corcelles-Cormondrèche
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Secteur d'ordre contigu obligatoire / Entrée en vigueur le 12.12.2001
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 16 LConstr. (Eclairage des pièces habitables); Distance à l'axe à une route communale; Zone S2el
Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 2^e catégorie; Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27
Dossier SATAC n° 114016
Parcelle(s) et coordonnées: 2382 - Saint-Blaise; 2383 - Saint-Blaise; 1654 - Saint-Blaise; 206731/2566014
Situation: Rue de la Musinière 12
Description de l'ouvrage: Ajout d'un ascenseur et diminution de la taille de la piscine - Ajustement des dossiers SATAC 105014 et 110591
Requérant(s): Alexandre Zen-Ruffinen, AZEN Immo SA, 2000 Neuchâtel et Alexandre Zen-Ruffinen, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: Eric Ott, IPAS architectes SA, Jean-Jacques Rousseau 7, 2000 Neuchâtel
Demande de permis de construire: Sanction définitive
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Périmètre de plan directeur sectoriel: rives du lac
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

i' ♥ le ☀
et je me protège!

Textile

Ombre

Chapeau

Crème

Lunettes

Hydratation

Les communes s'engagent pour la prévention solaire !

2 juin	Val-de-Travers	Inauguration de la voile d'ombrage installée sur la pataugeoire de la piscine
juin	St-Blaise (Bas-Lac)	Prévention solaire auprès des élèves du Bas-Lac et aux abords des rives du lac
juin	La Grande Béroche	Formation à la prévention solaire au sein de la commune
22 juin	Neuchâtel	Sensibilisation des cyclistes à la prévention solaire dans le cadre de Neuchâtelroule, station du port
24 et 30 juin	La Chaux-de-Fonds	Sensibilisation des élèves dans le cadre des Joutes sportives
2 juillet	Le Locle	Stand de prévention lors des Promotions du Locle
2 juillet	Val-de-Ruz	Sensibilisation à la prévention solaire lors du Triathlon de Val-de-Ruz
Septembre	La Chaux-de-Fonds	Sensibilisation à la prévention solaire lors des Family Games

VILLE DE NEUCHÂTEL

VILLE DU LOCLE
LES BRENETS

Val-de-Ruz

La Chaux-de-Fonds
MÉTROPOLÉ HORLOGÈRE

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Grande Béroche
« Grandeur Nature »

avec le soutien de

ligue neuchâteloise
contre le cancer

iine.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

objectif.ne
A RÉGION, L'ACCELERATION

Les communes d'Enges, d'Hauterive, La Tène et Saint-Blaise

ATTENTION AUX CYANOBACTÉRIES

**PRUDENCE AVEC
LES ENFANTS ET
LES CHIENS EN
CONTACT AVEC
L'EAU**

- Éviter d'avalier l'eau
- Bien se doucher après la baignade et se sécher soigneusement
- Ne pas se baigner dans les zones recouvertes d'un tapis d'algues
- Surveiller les jeunes enfants afin qu'ils ne boivent pas l'eau du lac et qu'ils ne portent pas à leur bouche des galets de plages par exemple.

En cas de question, contactez la commune d'Enges au 032 886 47 90, la commune d'Hauterive au 032 756 97 46, la commune de La Tène au 032 886 65 00 ou la commune de Saint-Blaise au 032 886 49 50.



AVIS OFFICIELS des communes

ENGES



HORAIRE D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

Du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022.

Lundi matin de 09h00 à 13h15

Jeudi matin de 09h00 à 13h15

Ou sur rendez-vous: 032 886 47 90 ou commune.enges@ne.ch

Merci de prendre note que l'administration communale sera entièrement fermée du vendredi 29 juillet au mercredi 3 août 2022.

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

ENGES



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

Dossier SATAC n° 113111

Situation: Chemin des Esserts 21, 2073 Enges

Requérants/propriétaires: Rui Da Costa, 2073 Enges

Auteur(s) des plans: Viviane Vogel, Architecte EPFL RegA, Charrière 1, 2056 Dombresson

Parcelle: 925 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Mise en conformité de travaux effectués sans permis de construire - Aménagements extérieurs, murs de soutènement, pergola et pose d'un jacuzzi

Zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

L'enquête publique est ouverte du: du 8 juillet 2022 au 25 août 2022

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au Service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.
Enges, le 8 juillet 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



ARRÊTÉ

Intitulés des arrêtés:

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984. Ils peuvent être consultés à l'Administration communale.

1. Arrêté relatif à l'approbation des comptes 2021 (non soumis au délai référendaire)
2. Arrêté relatif à un crédit d'engagement de CHF 26'000.00 relative à des travaux au collège.
3. Arrêté relatif à un crédit d'engagement de CHF 18'000.00 concernant la mise à jour de la télégestion.
4. Arrêté relatif à un crédit d'engagement de CHF 115'000.00 concernant les deux dernières phases du projet de révision du Plan d'aménagement local (PAL)

Échéance du délai référendaire:

Mercredi 17 août 2022

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

Nos structures parascolaires «**Rayon de Soleil**» et «**Petits Enges**» recherchent **un/e ASE env. 35% annualisé**

Taux d'occupation: mardi après-midi, jeudi et vendredi toute la journée. Les structures sont fermées durant toutes les vacances scolaires.

Votre mission: Vous gérez un groupe d'enfants, en collaboration avec la titulaire actuelle et contribuez à l'épanouissement physique, psychologique et affectif des enfants confiés en adéquation avec la ligne pédagogique en vigueur.

Votre profil: Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ASE ou titre jugé équivalent. Titulaire du permis de conduire.

Obligations et traitement: Application du statut de la fonction publique et salaire selon l'échelle des traitements de la fonction publique.

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2022

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des documents usuels sont à adresser par mail à: commune.cornaux@ne.ch.

Délai de postulation: 18 juillet 2022.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



TRAVAUX SUR LE CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE PERTURBATIONS SUR LE TRAFIC ROUTIER ET SUR LES PLACES DE STATIONNEMENT –

Réaménagement surfacique et renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre

A partir du 4 juillet et jusqu'au 12 août 2022

Perturbations sur le trafic motorisé et sur le stationnement au Clos St-Pierre (Cornaux)

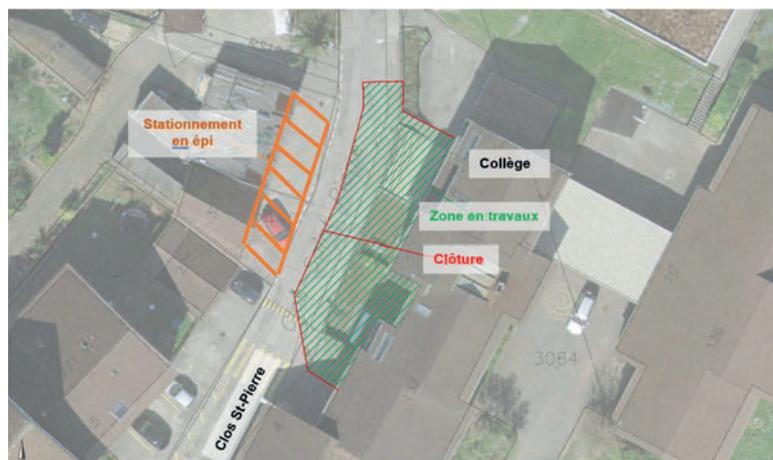
Nous vous informons que dans le cadre du projet de réaménagement de la route et de renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre, la fermeture de la demi-chaussée Sud (côté école) entraînera des perturbations sur le trafic routier de cette rue en raison du rétrécissement de la route à cause de la sécurisation du chantier. Les riverains se stationnant dans les places en face de l'école sont priés de se parquer en épi.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces perturbations.

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

**Fermeture de la rue du Vignoble 8 à la Rue du Vignoble 29 du côté Est
Prévoir des perturbations du côté Ouest de la Rue du Vignoble.**

Les tronçons suivants seront fermés:

- La Rue du Vignoble 8 à la Rue du Vignoble 26, l'accès piétons sera garanti. Excavation de la fouille pour les autres services. Cela concerne les collecteurs d'eaux usées, des eaux claires, du chauffage à distance et des batteries électriques. L'avancement des travaux se fera sur une distance d'environ 100m à partir de la Rue du Vignoble 8.

Depuis le lundi 11 juillet 2022

- La Rue du Vignoble 26 à la Rue des Nagrets, l'accès des riverains est autorisé.
- Perturbation depuis la Rue du Vignoble 68 à la Rue des Nagrets, l'accès aux habitations sera toujours garanti par la piste de déviation du trafic.

Depuis le lundi 11 juillet 2022

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel:

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que celui des déchets verts.

Les riverains touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle soit à la rue du Vignoble 4 soit à la rue du Vignoble 29.

Les riverains ayant des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA pour transporter leur benne au niveau du carrefour de la rue des Fontaines ou au niveau de la rue du Vignoble 29.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

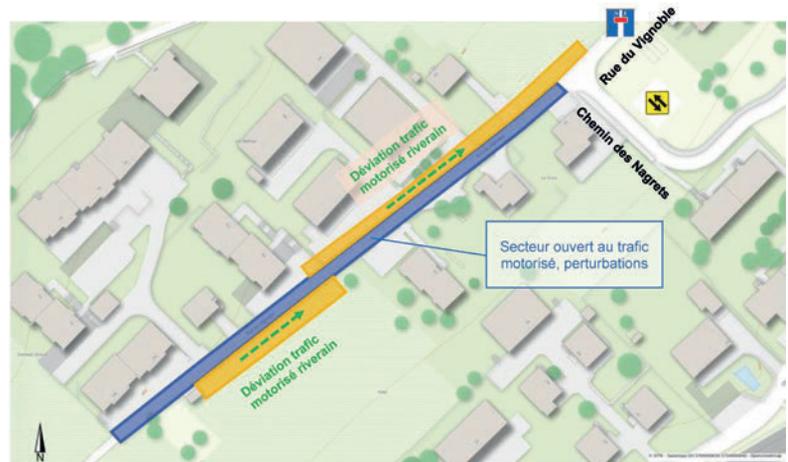
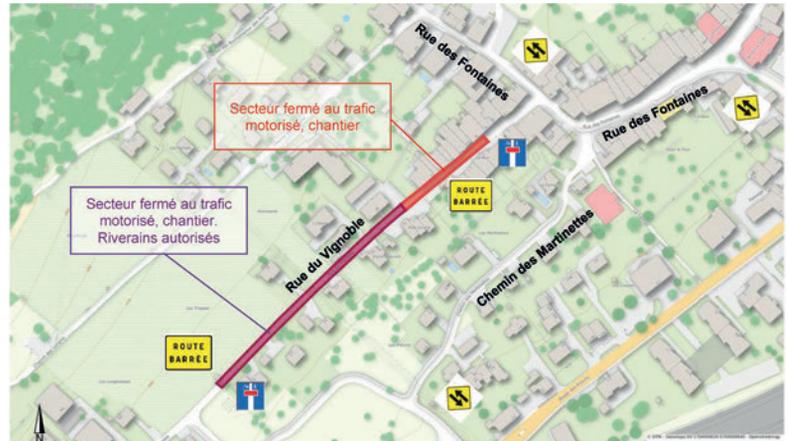
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

TRAVAUX DEPUIS LE LUNDI 11 JUILLET 2022



Romain Gauch

Chemin des Prés-Bugnons 4
2525 Le Landeron
032/751 18 50
info@grenetol.ch



Toute l'équipe du Garage de Grenétöl Sàrl tient à féliciter chaleureusement son apprenti, Romain Gauch, pour la meilleure note du canton de Neuchâtel aux examens de fin d'apprentissage en tant que Mécatronicien d'automobile.

ARCH-IMMO
SANBIAGIO
SA
architecture & immobilier

AUX PROPRIETAIRES DE BIEN IMMOBILIER

Forts de plus de 125 ans d'expérience dans le bâtiment et l'immobilier, nous vous proposons de vous accompagner dans la vente de votre bien immobilier, grâce à notre vaste réseau établi dans le canton de Neuchâtel et du Seeland.

Nous vous offrons des prestations d'expertise gratuite de votre bien et de courtage de vente à des prix très attractifs.

N'hésitez pas à vous adresser à :
Arch-Immo Sambiagio SA au Landeron, au 032 751 24 81
ou par courriel à archimmo@sambiagio.ch

LE LANDERON

C2T, une fin d'année très diversifiée entre activités extérieures ou intérieures



La fin de l'année scolaire est toujours un moment particulier permettant de participer à un programme attractif, diversifié et intéressant, organisé pour chaque niveau.

L'avant dernière semaine était notamment consacrée à différents ateliers tel que: premiers secours, malvoyant, magnétisme, estime de soi, nutrition et posture, expression, stop suicide, je décroche mon premier job, Tech'en Tête, FSRM Electronique, ainsi qu'à des visites de musée, de Robosphère et du FabLab à la Chaux-de-fonds, de conférences et de films. Tout une palette d'activités ludiques des plus intéressantes concoctées par la direction.

Dans le cadre de la collaboration de l'école avec le CAP, les 9 H ont participé avec un intérêt

marqué à des ateliers pratiques, dans les locaux de Rollomatic SA au Landeron, journées organisées par ce constructeur de machines de haute précision qui ont permis de découvrir divers aspects de la robotique. L'utilisation du robot Thymio a notamment été l'un des points forts des échanges entre industrie et école.

Le jeudi soir, enfin de retour, le fameux bal de fin d'année, sous le thème «Élégance» a pu dérouler ses fastes grâce à l'organisation d'un comité d'élèves. Une soirée magnifique qui a tenu toutes ses promesses.

Durant la dernière semaine, des activités sportives et des joutes étaient organisées

avec pour but de faire preuve de fair-play et de respect envers l'autre dans une attitude positive et constructive.

Si les élèves de 11 H partaient en voyage de fin d'étude durant cette semaine, le lundi fut consacré aux courses d'école des 9 et 10 H.

Les 9 H se sont sportivement engagés dans des tournois de tchoukball, de basket, de foot, d'ultimate frisbee et dans des activités artistiques. Les 10 H quant à eux se retrouvaient dans des tournois de volleyball, de foot, d'uni-hockey, de tchoukball et également dans des activités artistiques. Une superbe semaine pour tous.

Vendredi matin, l'effervescence était à son maximum dans les halles de gym. Élèves de 11 H et enseignants se mesuraient avec détermination dans le traditionnel match d'Uni Hockey. Les spectateurs mettaient une folle ambiance en soutenant avec force leurs camarades, espérant les voir gagner face aux enseignants. Mais voilà, au final, le résultat n'a pas été du côté des collégiens, la victoire revenant au corps enseignant avec un score de 8 à 4. Dans une ambiance bon enfant tous se sont ensuite dirigé soit vers leur classe afin de recevoir leurs carnets et prendre congé de leurs enseignants.

Les élèves de 11 H quant à eux se rendaient au CAP pour participer à une petite cérémonie

officielle organisée dans le cadre de la fin de leur cursus scolaire.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, Laurent Winkler, directeur, les félicite d'être tous arrivés au terme de leur parcours scolaire, un beau défi et une belle réussite. Il leur souhaite plein de succès et beaucoup de plaisir dans les nouvelles aventures qui les attendent.

Mirza Hajdarbasic, sous-directeur, prend ensuite la parole pour faire part de son bonheur d'avoir pu les suivre dans leur scolarité, de belles années de formation au sein du C2T avec ses cinq valeurs «ouverture d'esprit, tolérance, bienveillance, respect et accueil». Cette période a été pour lui un super cadeau et il est heureux de les avoir côtoyés, même si parfois il a été obligé de sévir. Il les félicite pour leur magnifique parcours.

Les élèves reçoivent ensuite leur carnet de fin d'année mettant un terme à leur cursus scolaire obligatoire. Moment plein d'émotion, d'embrassades et parfois même de larmes, car chacun partira vers d'autres horizons communs ou non.

Des grillades étaient ensuite à disposition de ceux qui le souhaitaient dans une ambiance de plus conviviale.

SAINT-BLAISE

La voix du Conseil communal

Lors de la séance du Conseil général, du 23 juin passé, au point de l'examen des comptes de 2021, les conseillers communaux ont communiqué plusieurs informations relatives à leurs dicastères. En voici l'essentiel:

- d'**Alain Jeanneret**, en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des forêts, bâtiments et domaines:
- Du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, le Conseil communal a la composition suivante: président, Pierre Schmid, Ent.; vice-président, Claude Guinand, PLR; secrétaire, Marc Renaud, PS; membres: Roland Canonica, PLR, et Alain Jeanneret, PS.
- La demande de crédit d'engagement pour la révision du PAL (Plan d'aménagement local) sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général fixée au 18 août 2022.
- Les oppositions au projet immobilier des «Chauderons» n'ayant pas abouti, le Conseil communal est en passe d'établir une feuille de route avec les promoteurs du complexe immobilier.
- Toutes les factures du chantier du site scolaire de Vigner ne sont pas encore parvenues à la comptabilité communale. On ne s'attend pas à de gros dérapages en regard des crédits acceptés par le Conseil général.
 - de **Claude Guinand**, en charge des finances, impôts, transports, travaux publics, voirie et parcs publics:
- La première étape des travaux de rénovation du temple est désormais engagée: elle consiste en la restauration du clocher.
- Suite à la décision du Grand Conseil, qui n'a pas libéré complètement les crédits routiers demandés par le Conseil d'Etat, la réfection de la RC 5, de Monruz à Saint-Blaise, a été différée en 2025; en revanche celle des rues de la Maigroge – Daniel-Dardel – route de Lignièrès reste prévue en 2023.
- Une étude des risques de crues du Ruau est en voie d'être réalisée par un bureau d'ingénieurs.
 - de **Roland Canonica**, en charge de l'administration, de la gestion des déchets, de l'environnement et des services industriels:
- Chauffage à distance à partir des rejets de la Raffinerie de Cressier: le projet suit son cours pour le centre du village.
- En regard des équipements réalisés sur les nouveaux bâtiments du site scolaire de Vigner, la Commune pourra limiter l'accroissement attendu du prix de l'énergie. Aujourd'hui l'énergie renouvelable atteint 45 % d'autoconsommation sur ce site.
 - de **Marc Renaud**, en charge de la prévoyance sociale, de la santé et de la sécurité publique:
- Rappel de la rencontre «ASP – Pone» ouverte aux citoyens-citoyennes. Le service de sécurité publique offre un café, de 9 h. 30 à 11 h. 30, le samedi 16 juillet, devant le bâtiment polyvalent du port.
- L'Administration communale portera une attention toute particulière aux habitants de plus de 70 ans, cas d'activation du plan canicule.
- La croisière destinée aux aînés a été fixée au lundi 29 août 2022.

• Fusion des communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène et d'Enges: Le comité de pilotage poursuit ses travaux: un concours sera lancé à la population pour qu'elle suggère le nom à donner à la nouvelle commune.

- de **Pierre Schmid**, en charge de la culture, des loisirs, des sports, des ports et du tourisme:

• Le fitness urbain est en passe d'être installé à proximité des terrains de beach-volley, au port. Son inauguration est prévue en septembre prochain. Récemment constitué, un club de beach-volley exercera son activité à Hauterive et à Saint-Blaise.

• Le site web de la Commune a été récemment amélioré.

• Pierre Robert, nouveau garde-port, entrera en fonction le 1^{er} septembre 2022.

Un nouveau radeau est en construction pour remplacer celui devenu obsolète.

• Le Pass'jeun du Théâtre du Passage est vendu à un prix réduit pour les étudiants et apprentis domiciliés dans la Commune car elle est membre du Syndicat du Théâtre.

• Prochaines manifestations publiques: 1^{er} août, intercommunal au Port d'Hauterive; 5, 6 et 7 août, Water Jump, 19 et 20 août, Fête du Sauvetage.

Nb. Ivana Marti, PLR, a été nommée secrétaire du Conseil général lors de la séance du 23 juin 2022 et non pas Maria Silwowska, Ent., comme mentionné par erreur dans le compte-rendu paru dans le Bulcom du vendredi 1^{er} juillet 2022.

CC

NEUCHÂTEL

Estivales des étudiants de la Haute école de musique, site de Neuchâtel

Un été mis en musique par les étudiants de la HEM. Cet été, du 3 juillet au 11 septembre, des étudiants du site neuchâtelois de la Haute école de musique Genève-Neuchâtel se mobilisent pour une série de **concerts gratuits** «hors les murs».

Ainsi, on les retrouvera notamment dans plusieurs EMS du canton, tant il leur tient à cœur d'aller à la rencontre de ce public mélomane, trop souvent empêché de se déplacer pour assister à un concert ou à toute autre forme d'événements culturels. Les étudiants se réjouissent de leur offrir une parenthèse musicale.

Mais ce n'est pas tout! À ce jour une quinzaine de concerts sont au programme, dans des EMS, mais également des musées du canton et divers lieux du canton

Dates	heure	lieux
03/07/2022	12h	Laténium
05/07/2022	15h30	Charmettes

06/07/2022	15h	Clos brochet
07/07/2022	15h30	Myosotis
12/07/2022	15h	Ermitage
14/07/2022	14h	Musée paysans
15/07/2022	15h30	Myosotis
25/07/2022	15h	Saint Joseph
26/07/2022	15h	Ermitage
07/08/2022	12h	Laténium
18/08/2022	15h	Saint Joseph
19/08/2022	15h	La Sombaille
19/08/2022	19h	Restaurant le Mö
04/09/2022	15h30	MBAL
11/09/2022*	15h	Maison blanche

*cette date reste à confirmer

Pour toute information, nous nous ferons un plaisir de vous répondre à l'adresse: quentin.monteil@etu.hesge.ch

**Pompes funèbres
Grau**
24h/24 032 751 28 50
Le Landeron
Depuis 1959
une famille au service des familles

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires
Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki
Elsa Gonçalves
078 868 15 02
Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)



LA TÈNE

Don du Lions club Neuchâtel-La Tène à l'association Rafroball

Le rafroball vous connaissez ?

Le rafroball est un sport (mélange de football, de basketball et de handball) qui permet aux valides de jouer à armes égales avec les personnes en situation de handicap. En effet, alors que l'intégration est toujours présentée dans le sens de la personne handicapée vers le milieu valide, le Rafroball favorise l'inverse: l'intégration de la personne valide parmi les personnes handicapées. Valides et non valides, handicapés moteur ou physique, hommes et femmes peuvent jouer dans une équipe. Les joueurs valides jouent soit en fauteuil roulant, soit ils assistent un joueur dans le besoin (dans ce cas, ils se nomment moteur).

Il existe une association nationale (ce sport n'est pratiqué actuellement qu'en Suisse) qui est présidée par Frédéric Meyer, citoyen de notre commune. Un championnat est organisé tout au long de l'année sur les territoires des diverses équipes qui y participent.

L'association est toute jeune et n'a pas encore reçu le soutien de sponsors importants. Comme le relève Frédéric Meyer, «le coût d'une chaise roulante (4'700 francs l'unité) est un problème pour le développement de notre sport».

Le Lions club Neuchâtel-La Tène a entendu l'appel et a décidé d'aider le club de rafroball régional. Faisant d'une pierre deux coups, ou plutôt d'une action deux heureux, il a donc acheté des biscuits fabriqués par les Perce-Neige que ses membres ont ensuite vendu pour participer à l'achat d'une chaise roulante.

C'est sous le kiosque au centre du village qu'une délégation du Lions club a remis symboliquement une chaise à Frédéric Meyer.

Ceux qui s'intéressent à ce sport tout jeune peuvent consulter la page internet <https://rafroball.org/fr/Rafroball>

DJ



Frédéric Meyer (à gauche) se réjouit du don du Lions club

cbm

Donnez la vue.

Faites un don de 50 francs: cbmswiss.ch

Heri, 12 ans

HAUTERIVE

Société d'Emulation Bonnes vacances et à bientôt pour un risotto

Après une belle fête scolaire, les membres de l'Emulation prennent quelques vacances. Mais tout le monde sera rentré pour notre prochaine manifestation.

En collaboration avec le Marché des Roseaux, nous servirons notre risotto pour régaler vos papilles. Le bar sera tenu par les Trempeurs et il y aura évidemment l'animation musicale tant appréciée par le groupe les Bonobos.

Toute l'équipe de l'Emulation se réjouit de vous retrouver à la fin de l'été.

Agenda: Risotto au port, samedi 17 septembre

BE



LA NEUVEVILLE

Ludothèque



Vacances d'été

Fermeture de la Ludothèque du 10 juillet au 22 août.

Dernier prêt le samedi 9 juillet.

Last Friday

Ouverture exceptionnelle le vendredi 29 juillet de 18h à 22h (prêt et retour possibles).

Reprise du prêt

le mardi 23 août.

L'équipe de la Ludothèque vous souhaite un très bel été et d'excellentes vacances!

Heures d'ouverture:

Mardi 16h-18h / Samedi 9h30-11h30
Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville
032 751 63 33 / Facebook / Instagram
ludothèque@neuveville.ch

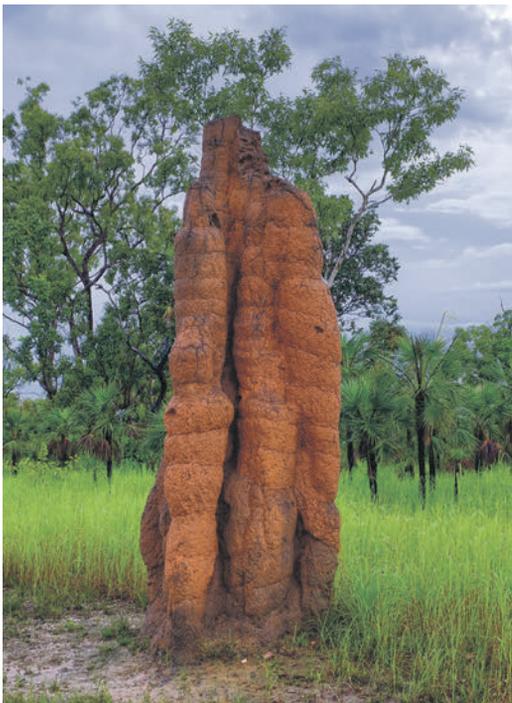
VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne May



On a toujours besoin d'un plus petit que soi: les insectes nous aident à vivre



Présents à tous les étages des écosystèmes, les insectes sont une pièce maîtresse de notre planète. Ils fournissent des services essentiels à la vie, contribuant à assurer la sécurité alimentaire et à préserver la biodiversité. En cela, ils participent pleinement à la réalisation des objectifs de développement durable.

Un insecte, c'est quoi ?

Les insectes font partie, comme les crustacés et les arachnides, du groupe des arthropodes, ou «pieds articulés». A l'âge adulte, on les reconnaît à leur corps segmenté (tête, thorax, abdomen) et leur squelette externe, ou exosquelette, qui protège l'animal et sert d'accroche aux muscles. Les insectes adultes ont trois paires de pattes et, la plupart du temps, des ailes. Ils n'ont ni nez ni poumons pour respirer: l'air pénètre par les «stigmates», une série de petits trous situés de part et d'autre du corps, d'où il est acheminé par un réseau de tubes rigides appelés trachées.

L'homme a toujours lutté contre les insectes qui piquent, transmettent des maladies ou mangent les récoltes. Mais il ne s'agit là que d'une infime partie des espèces - moustiques, frelons, puces, guêpes ou termites, par exemple - lesquelles nous rendent par ailleurs bien d'autres services. Ce vaste monde compte entre 5 et 80 millions d'espèces, dont 60 000 rien qu'en Suisse. Pour chaque humain sur terre, on estime qu'il y a environ 1,4 milliard d'insectes, et tous jouent un rôle crucial.

Essentiels à la vie

Les insectes effectuent la majorité de la pollinisation des plantes de la planète. Dans ce rôle, on connaît surtout les abeilles, mais de nom-

breux autres insectes pollinisent: mouches, guêpes, scarabées, papillons ou mites. Le processus permet la reproduction sexuelle chez les plantes et la production des fruits et des céréales. Les insectes interviennent aussi dans la dispersion des semences, qui permet aux plantes de coloniser de nouveaux habitats. Lorsqu'ils s'en nourrissent, les insectes transportent les graines et celles qui ne sont pas consommées germent le long des chemins empruntés, parfois sur de longues distances. Dernier maillon de la chaîne alimentaire, les insectes sont aussi des êtres détritivores et saprophages. Ils jouent un rôle essentiel dans la décomposition des cadavres de plantes et d'animaux, riches en matières organiques et en éléments minéraux. Ils permettent ainsi la libération et le cycle des nutriments et contribuent à la fertilité du sol.

Déclin des populations

Selon des analyses récentes, plus de 40 % des espèces d'insectes sont en déclin et un tiers est menacé d'extinction. Plusieurs facteurs sont en cause, notamment la destruction de leurs habitats et leur conversion à l'agriculture intensive et à l'urbanisation; l'utilisation de pesticides; l'introduction d'espèces et d'agents pathogènes non indigènes; le changement climatique. A l'inverse, les ravageurs de cultures et les vecteurs de maladies n'ont jamais été aussi prospères qu'aujourd'hui. L'une des raisons en est le changement climatique qui avance et prolonge la période de développement saisonnière. Ces bouleversements actuels et futurs perturbent les écosystèmes et font peser des menaces importantes sur le bien-être humain.

Ingénierie

Les insectes ont développé des manières très ingénieuses de s'adapter aux contraintes de leur environnement. Chercheurs, ingénieurs et designers les observent et s'en inspirent pour développer de nouveaux concepts, matériaux et technologies.

Dans le domaine de l'architecture, l'économie d'énergie, la durabilité et la multifonctionnalité comptent parmi les plus grands défis actuels. Les insectes ont partiellement résolu certains de ces problèmes au cours de leur évolution. Les termites, par exemple, construisent des termitières monumentales, pouvant atteindre jusqu'à neuf mètres de haut. A l'intérieur, la température, l'humidité et la circulation de l'air y sont finement régulés, grâce à une multitude de petits trous dans les parois. Dans les pays chauds, certains bâtiments s'inspirent désormais de ce modèle, et réduisent jusqu'à un tiers l'énergie nécessaire à la ventilation.

Les chercheurs étudient aussi la résistance aux froids extrêmes de certaines larves pour trouver des solutions de résistance au gel en agriculture ou de conservation des aliments. En photovoltaïque, on cherche à s'inspirer des

ailes de certains papillons, capables d'absorber ou d'évacuer la chaleur en fonction de la température, pour stabiliser la température des panneaux solaires. De nouvelles technologies de pulvérisation plus efficaces et respectueuses de l'environnement imitent la précision des jets de substances toxiques par les coléoptères bombardiers.

Une solution durable pour nourrir la planète?

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, la population mondiale devrait atteindre plus de 9 milliards d'habitants en 2050, ce qui nécessiterait une augmentation de la production alimentaire d'environ 100 %. Depuis bientôt une décennie, la FAO promeut les insectes pour lutter contre l'insécurité alimentaire mondiale. S'ils font partie du régime alimentaire de nombreuses cultures, leur élevage pour la consommation humaine et animale est relativement récente et peu répandu dans le monde occidental où ils font face à des blocages culturels et réglementaires. Les insectes comestibles présentent de très bonnes qualités nutritionnelles, notamment grâce à leur haute concentration en protéines, en acides gras essentiels et en minéraux. Les produits alimentaires dérivés, comme la farine et l'huile, peuvent ainsi constituer des alternatives durables et naturelles aux produits habituellement utilisés dans l'alimentation animale et humaine. Les insectes ont par ailleurs un taux de conversion alimentaire élevé. Les grillons, par exemple, ont besoin de six fois moins d'aliments que les bovins, quatre fois moins que les moutons et deux fois moins que les porcs et les poulets pour produire la même quantité de protéines. Par ailleurs, ils consomment peu d'eau. Enfin, ils émettent moins de gaz à effet de serre que l'élevage du bétail souvent critiqué pour son impact sur le réchauffement climatique.

En partenariat
avec


toutes vos énergies



ENGES

Conseil Général d'Enges : comptes 2021 moins déficitaires que prévus

Le Conseil général d'Enges a siégé mercredi dernier 29 juin sous la houlette de sa Présidente Constanze Bonardo. Les points les plus importants de l'ordre du jour incluaient les comptes 2021 et 3 demandes de crédit concernant respectivement des travaux au collège, la mise à jour du système de télégestion des ouvrages de production d'eau et le financement des deux dernières phases du projet de révision du Plan d'aménagement local (PAL).

Les comptes 2021 sont donc à nouveau déficitaires, mais meilleurs que prévus. Alors que le budget prévoyait un excédent de charge de Fr. 344'577 Fr., les comptes affichent un déficit de Fr. 296'259 Fr. Le résultat 2021 est donc légèrement meilleur que prévu, grâce à une maîtrise rigoureuse des charges. L'exécutif communal rappelle que la stabilité financière de la commune d'Enges reste toutefois préoccupante et que les comptes sont déficitaires pour la 9^{ème} année consécutive. Les revenus fiscaux ne suffisent pas à couvrir les dépenses (baisse de 53'884 Fr par rapport au budget). Cette situation récurrente reste donc inquiétante. Sans changement démographique ou réglementaire, la situation financière de la commune ne va pas s'améliorer lors des prochaines années. Ces comptes ont été acceptés à l'unanimité par les membres du Conseil général.

La demande crédit de 26'000 Fr, concernant des travaux de rénovation du collège, a été acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil général. Les travaux envisagés concernaient les éclairages d'une salle de classe, des remplacements de fenêtres obsolètes n'assurant plus aucune isolation et le drainage des murs extérieurs du nord du bâtiment.

La demande de crédit de 18'000 Fr, concernant la mise à jour du système de télégestion des ouvrages de production d'eau, a été acceptée à l'unanimité par les membres du conseil général. À la suite de l'attribution du mandat de fontainiers à Viteos qui comprend les prestations de la gestion des ouvrages d'eau, il faut donc mettre en place un nouveau système de télégestion (notamment un poste de commande pour chaque réseau communal du SEP2L).

La demande de crédit de 118'000 Fr concernant le financement des deux dernières phases du projet de révision du Plan d'aménagement local (PAL) a été également acceptée à l'unanimité par les membres du conseil général

Les membres du Conseil général ont été informés par Claude Borel, Conseiller communal en charge de la fusion, de la progression des travaux de la prochaine fusion des communes d'Enges, d'Hauterive, de St Blaise et de La Tène. Il a souligné la bonne ambiance régnant au sein des groupe de travail œuvrant pour cette fusion. Il a aussi informé les conseillers généraux de la mise en route d'une boîte à idées dans chaque administration communale et sur le site web de la fusion. Cette boîte à idées est une opportunité offerte à chaque citoyen de présenter des projets et les proposer à la population.

En fin de séance, les membres du Conseil communal ont aussi répondu aux questions des conseillers généraux. Des panneaux solaires seront vraisemblablement installés sur le toit du hangar technique de la voirie alimenteront le collège situé de l'autre côté de la route. Répondant à une enquête diligentée par l'administration communale, environ 15 personnes ont montré un intérêt pour une éventuelle installation d'un chauffage à distance au centre du village et la construction d'appartements avec encadrement au quartier des Clos.

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 8 juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 9 juillet

14h00 Mariage de Maximilian Pohle et Lydie Jeandupeux

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 10 juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mardi 12 juillet

08h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mercredi 13 juillet

10h30 Messe et visites au Home Le Castel à Saint-Blaise

Jeudi 14 juillet

08h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances

Vendredi 15 juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 16 juillet

11h00 Baptême d'Adam Pfenniger à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 17 juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Victor et Gabriel Beck

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Fermé du 12 au 31 juillet 2022

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant : abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse de Cernier

Dimanche 10 juillet

10h00 Messe à Cernier

Paroisse du Landeron

Dimanche 10 juillet

10h30 Messe au Landeron (St. Maurice)

Paroisse de Lignières

Dimanche 10 juillet

10h00 Messe scouts à Lignières

Jeudi 14 juillet

10h00 Messe scouts à Lignières

Paroisse de Landeyeux

Mardi 12 juillet

10h30 Messe et visites au home de Landeyeux

Paroisse de Dombresson

Dimanche 17 juillet

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé)

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet : www.eeme.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Pas de messe à Cressier durant le mois de juillet mais au Landeron le dimanche à 10h30

Contact: En cas d'urgence: cure de St-Blaise au 032 753 20 06 ou au secrétariat mardi et vendredi de 13h30 à 16h - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 8 juillet

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 10 juillet

10h30 Messe

Vendredi 15 juillet

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 17 juillet

10h30 Messe

Contact: En cas d'urgence: cure de St-Blaise au 032 753 20 06 ou au secrétariat mardi et vendredi de 13h30 à 16h - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

LA TÈNE

20 ans biblio de La Tène

À l'occasion des festivités des 20 ans de la bibliothèque, dans le cadre de l'exposition Auguste Bachelin présentée à la biblio de La Tène, quelques lecteurs se sont prêtés à l'exercice de l'évocation inspirée d'un tableau d'Auguste Bachelin.

Nous vous livrons un texte ci-dessous et l'image du tableau:



**Nom du tableau duquel je m'inspire:
Vue de la baie de La Tène**

Ce tableau, dont on voit les traces de pinceau m'inspire le calme.

Les montagnes au coin me réconfortent ainsi que les couleurs douces.

La composition de ce tableau est quasi parfaite. On peut entendre les vagues se poser sur la plage, les herbes marines dans l'eau.

Auguste Bachelin a cette façon de faire presque disparaître une émotion, un sentiment au travers de ses toiles.

Dans ce cas, on y voit de la douceur, un tableau chaleureux et calme.

Le manque de précision dans ce tableau y amène tout son charme, comme un flou où chacun peut y voir et sentir différentes choses, se laisser aller.

*Beatriz Gomeiro, élève.
Juin 2022*

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

CAMP à Adelboden du 12 au 17 septembre

Si vous avez 65 ans et plus, et même si vous êtes plus jeune et que vous avez envie de partager une semaine ressourçante dans l'Oberland bernois, ce camp est pour vous! Une belle occasion de rencontre, d'amitié et de détente dans un cadre magnifique.

N'hésitez pas à contacter la pasteur Delphine Collaud (079 312 52 43) pour tout renseignement ou pour vous inscrire.

www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 10 juillet

10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Pas d'activités de l'enfance ni de garderie pendant les vacances scolaires.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Mardi 12 juillet

10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Mercredi 13 juillet

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 10 juillet

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.

19h00 Temps de méditation et de prière au temple de Lignièrès (chaque 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois).

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise:

Sophie Rossel, foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch



LIGNIÈRES

Au Conseil général

Séance express – comptes favorables acceptés

Il a fallu à peine 30 minutes au législatif de Lignières, réuni le 30 juillet dernier sous la présidence de Denis Schleppe, pour liquider son ordre du jour et approuver les comptes 2021.

Nominations:

- au bureau du Conseil général - période administrative 2022-23 :
Président: Jérôme Ribeaud PS. Vice-président: Denis-Schleppe PLR. Secrétaire: Michael Wälchli PLR. Vice-secrétaire: Bernard Guye PS. Questeurs: François Wermeille PS et Thierry Bonjour PLR.
- faute de candidat pour remplacer Caryl Stauffer, démissionnaire à la Commission du feu et de salubrité publique, ce point est reporté à la prochaine séance.
- Steven Volery est nommé au Conseil d'Événements scolaires (CESC) et remplace Céline Stauffer démissionnaire.

Comptes 2021

Les comptes ont tourné du bon côté! En effet, les prévisions tablaient sur environ 164'600 francs de déficit, il n'en est rien, le résultat dégage un montant positif de 61'300 francs. Le contexte lié à la pandémie n'a pas eu d'effet négatif, au contraire les charges ont été moins importantes. Résultat qui reflète la mise au ralenti des institutions et d'autres part le report de tâches et de travaux. Avec retenue la CF se satisfait du résultat mais appelle à la prudence signalant qu'une telle surprise ne va pas se renouveler chaque année. Les comptes sont acceptés unanimement.

Sans commentaire et allègrement les objets suivants passent la rampe:

- L'adoption du nouveau Règlement de police
- L'adoption des modifications apportées au

Règlement concernant la perception des taxes et émoluments communaux.

Initiative du PVL landeronnais sur le projet de fusion. A ce propos la Commune de Crescier a fait part de son souhait d'entrer en matière, informe le président.

Informations du Conseil communal

Quartier Sasselet-Est. Toutes les parcelles, au total 22, ont trouvé preneurs. Le développement du quartier prend une tournure satisfaisante, au rythme où vont les constructions il devrait se finaliser d'ici la fin de cette législature. **PAL (plan d'aménagement local)** - Les discussions avec les propriétaires de secteurs pouvant être amenés à changer d'affectation sont constructives et positives. Le délai court jusqu'en 2023, la commune est dans les temps. Et ce d'autant que le plan directeur pour piétons, le plan communal des énergies, le plan général d'approvisionnement en eau potable, et la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux (PGEE), sont sur le point d'être finalisés. D'autres éléments tels le concept de protection des crues, l'étude de mobilité, l'étude relative au bruit sont prévus pour fin 2022. En résumé le PAL est en bonne voie, a fait savoir Cédric Hadorn.

Pré-étude/assainissement du collège. Tout en tenant compte des remarques et suggestions le groupe d'experts s'efforce de résoudre les quelques points compliqués, toutefois le cahier des charges devrait aboutir prochainement et sera joint à la demande du crédit d'étude. **Convention avec le FC Lignières** - dans le cadre du PAL il est prévu de changer l'affectation du parking en zone d'utilité publique. Contacté le FC a donné son accord de principe et soumettra une version réadaptée de la convention, a communiqué Josiane Chiffelle.

Déchets - A fin 2021 la commune a réglé le litige qui courait depuis des années avec le Camping Fraso-Ranch concernant la perception de la taxe déchets de ses résidences secondaires. Les taxes perçues ont ramené des réserves au chapitre déchets qui est un compte autoporteur. Par conséquent il sera possible de réduire le montant de la taxe des ménages et entreprises au 1^{er} janvier 2023. **Carrefour Montilier** - Au nord de la rue de Montilier, le chemin piétonnier existant sera prolongé par un même type de chemin. 12 places de parking seront aménagées le long de la route, les travaux sont prévus durant l'été, a informé Fabrice Bonjour.

Fontaine à la rue Montilier - elle sera restaurée au mois d'août. CAD - L'expertise récente a révélé la nécessité d'apporter ces prochaines années des améliorations et des assainissements aux installations. Rapport et crédit seront soumis à ce propos, a communiqué Serge Gaillard.

Le temple - la sonnerie a été assainie, la totalité des factures dépasse le budget, en cause des travaux plus conséquents que prévu. Pour se mettre en conformité, le côté nord du toit a été équipé de crochets stop neige en prévision des dangers naturels. D'autre part, les vitraux endommagés, voire instables, seront réparés après les vacances d'été. **Événements pour les aînés** - En mai, la rencontre «café-croissant» avec la présence du pasteur, a réuni une quarantaine de participants qui ne demandaient qu'à renouveler cette bonne initiative. Le 27 juin passé, 35 aînés ont pris part à la traditionnelle sortie qui s'est dirigée du côté du Doubs, selon les explications apportées par Hans-Christoph Schmidt.

GC

SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

Contes sur le rivage

Quatre samedis de juillet

Les conteurs et conteuses de La Louvrée reviennent, cet été, sur les rives des communes de Saint-Blaise et d'Hauterive pour émerveiller les promeneurs et les baigneurs. Ils seront présents l'après-midi des samedis 9, 16, 23 et 30 juillet prochains.

Attachés au Mouvement des Aînés du canton de Neuchâtel, une dizaine de conteurs et conteuses seront engagés dans leur balade accompagnés par un chariot. Ils s'arrêtent ici et là pour attirer l'attention de tout un chacun par une histoire récitée avec talent.

Le chariot quittera la place de jeux de Saint-Blaise vers 15 heures pour arriver, vers 16 heures – 16 heures 30, à celle d'Hauterive. Poétiquement, ils affirment, qu'en cas de mauvais temps, leur prestation sera annulée de la manière suivante: «Le chariot reste enfermé, c'est qu'il est un peu poule mouillée».

CZ



LIGNIÈRES

La balade des aînés



Les aînés du village de Lignièrès ont été invités à une journée particulière en course « d'école » pour découvrir ou redécouvrir les rives du Doubs, ce petit « fleuve » côtoyant la France et la Suisse par tous les temps.

Le 27 juin dernier, un rendez-vous à 8h30 derrière le Temple vit 35 personnes d'un âge certain prêtes à partir à l'aventure, avec une halte à La Tène pour un café croissant. On aurait pu voir les touristes de Lignièrès s'enfermant dans un grand car ne désirant pas affronter une petite pluie matinale, refusant de sortir pour voir si le soleil allait se pointer durant cette journée. Mais rapidement, le temps se fit clément, le car passa une douane, puis un port et un grand bateau accueillit tous ces promeneurs du lundi.

Un repas fut servi, sans oublier le vin, ses entrées, et surtout ses tranches de saucissons de Morteau et un désert. Nous n'entrerons pas dans les détails du repas pris sur le bateau afin de ne pas faire saliver les lecteurs du journal. Disons que les bords de cette rivière ont été admirés par tous, il y avait même des chamois étonnés de voir ces aînés passant à l'heure du repas, assis sur leur bateau, et eux, ces belles bêtes sauvages, s'arrêtant de mâchouiller leurs brins d'herbe, n'étant pas du tout affolées de voir ces touristes prenant des photos des rives du Doubs.

La deuxième partie de la journée fut la visite du Tuyé, une boutique de salaisons et de préparation de saucissons, jambon et lard, avec son fumoir typique. Des morceaux de viande à déguster avec leur parfum et leur goût donnèrent bien la tentation d'acquérir des saucissons à ramener à Lignièrès, pour une faire une réserve dans les jours à venir. La visite, l'accueil et toutes les explications sur la salaison des viandes à Tuyé furent excellentes!

Puis l'autocar ramena tous les participants chez eux vers 18h30, chacun gardant des souvenirs à noter sur le cahier des nombreuses journées offertes aux aînés par la Commune. Et naturellement, un grand merci est à adresser aux organisateurs, Hans-Christoph et Cathy, à la Commune, et à tous ceux qui de loin ou de près ont collaboré à la réussite de cette course.

Un participant: Georges Jaccard

GC

Cornaux
Fête nationale
Lundi 1^{er} août 2022

La commune a le plaisir de vous convier à son Brunch pour la Fête Nationale.

Celui-ci se déroulera sous le préau de l'Ecole et ses alentours.

Programme :
10h00 Ouverture du Brunch
11h00 Apéritif de Bienvenue
11h30 Allocution officielle
M. Nicolas Feuz, Procureur & Auteur de polars
Hymne National

Animation musicale
Cantine
Jeux pour enfants

Organisation :
NMBC
Neuchâtel Mini Buggy Club

Inscription au guichet de l'administration communale, contre remise de « bons-repas » jusqu'au 13 juillet prochain.

Participation de Fr. 10.- / pers. pour le Brunch – boissons non comprises – Enfant jusqu'à 12 ans Gratuit

Inscriptions sur place limitées – au prix de Fr. 20.-

Commune de Cornaux et
Neuchâtel Mini Buggy Club / NMBC

Envie d'exotisme?
Rejoignez-nous au Village celtique!
Du 12 juillet au 11 août 2022



laténium
Musée de la Préhistoire
Neuchâtel

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer-éditer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
032 756 97 93
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom

BULCOM

LIGNIÈRES

C'est la fête, l'école est finie!



Douceur, soleil et belle ambiance à la fête de jeunesse de Lignières qui s'est déroulée le dernier mercredi de juin sur le préau du collège

Selon le rite établi, ce sont les élèves de la 8^e année, leurs parents et le comité scolaire (CESC) qui organisent cette kermesse traditionnelle qui fut une réussite. Parents, grands-parents et connaissances se sont déplacés en nombre pour soutenir et suivre les enfants. Allant d'un stand à l'autre chacun a trouvé son compte, steaks alignés sur le grill, buffet de salades, sirops à gogo, bières et cocktails pour les grands et un orchestre champêtre venu agrémenter la soirée

Il y avait l'expo. Depuis l'automne passé, trois classes (1^{er}/2^e/5^e) ont découvert et étudié le travail des grands maîtres de la peinture. S'inspirant de Kandinski les élèves ont coloré des arbres, ont disposé astucieusement des cubes selon la méthode Paup Kle, et réalisé dessins et fresques dans le style de Niki de St-Phalle. Faisant preuve d'ingéniosité ils ont créé des cercles concentriques, des objets mus par fil de fer et présenté les jardins fleuris de tout pays. L'expo était signée par leurs prénoms dessinés.

Détente, découverte étaient au cœur des activités de fin d'année scolaire. Les 8^{èmes} se trouvaient au Val-de-Travers et ont passé la nuit à la Cabane Perrenoud. À l'attention de leurs parents ils ont organisé une expo sur les célébrités. Les plus petits (1^{er} à 4^e année) ont visité le musée d'histoire naturelle de Neuchâtel avec option libre sur l'animation des insectes. Un repas en classe a rassemblé les élèves de 3^e/4^e autour de Anita Buonamico, rencontre qui s'est achevée par un petit concert classique offert par un élève et quelques amis musiciens. Ensemble les élèves de 6^e et 7^e sont allés en course d'école à Chaumont au Parc Aventure! Cinéma, rallye sur les 5 sens ont complété la grille des activités des dernières semaines d'école. D'autre part, il est bon de rappeler que le bénéfice de la Fête de la Jeunesse est versé intégralement en faveur des activités extra-scolaires Adieu et merci Mirca l'institutrice! Toujours souriante, Mirca Cordaz a certainement laissé glisser une larme en quittant le collège de la Gouvernière qui fut presque sa maison pendant ses 34 ans d'enseignement. Arrivée à La Gouvernière en 1988, elle enseignera dans tous les degrés. Dès 1992, les élèves de 8^e « degré actuel » lui sont confiés. En parallèle elle suit une formation dans l'enseignement spécialisé. A partir de 2016 et jusqu'à la fin de cette année scolaire, le collège de Lignières et d'autres établissements scolaires ont bénéficié de son soutien et de ses leçons d'anglais. A 62 ans Mirca Cordaz prend une retraite bien méritée. Que lui souhaiter si ce n'est une excellente santé, une pleine réussite dans les années à venir et qu'elle puisse se concentrer sur ses autres passions.

GC



RESTAURANT
La Piscine

À LA CARTE . PLANCHA . PIZZA . MENU DU JOUR
(Anciennement la Lagune)

Route de la Piscine • 2525 Le Landeron

032 751 26 88

Lundi au dimanche
Depuis 9h30 non-stop
Ouvert 7/7



BIENNE

Bonhôte - Banquiers depuis 1815



Au centre: Philippe Borner et Rico Tanner puis de gauche à droite: Christiane Linder, Thomas B. Spycher, Dimitri Müller, Adrianna Kiss, Sascha Meier, Petra Bataillon, Markus Meyer. Photo: Guillaume Perret

Active à Bienne depuis 2002, la banque Bonhôte célèbre cette année son vingtième anniversaire de manière mémorable. Elle agrandit sa succursale de Bienne de plus de 150 m² afin d'accueillir les quatre nouveaux collaborateurs qui la rejoignent dès aujourd'hui.

Il s'agit de Rico Tanner (56 ans), Markus Meyer (57 ans), Dimitri Müller (34 ans) et Adrianna Kiss (27 ans). Ils rejoignent la banque Bonhôte aujourd'hui après avoir exercé leurs fonctions dans différents établissements bancaires de premier plan.

Directeur de la succursale de Bienne depuis une dizaine d'année, Philippe Borner se retirera progressivement de la gestion opérationnelle au bénéfice d'une retraite anticipée. Il profitera de cette période pour passer le témoin et la direction de la succursale à Rico Tanner, ex-directeur de l'UBS Bienne- Seeland.

Les bureaux ont été agrandis de 150 m² suite à des travaux de transformation au premier étage, afin d'offrir suffisamment de place à l'équipe, qui compte désormais neuf personnes.

Selon Philippe Borner: «*Je suis très heureux du développement de la succursale biennoise du groupe Bonhôte depuis vingt ans. L'arrivée de nos nouveaux collègues nous positionne désormais comme la plus grande équipe de gestion de fortune de la région Bienne – Seeland. Cela nous permet de continuer à offrir des prestations de premier plan à nos clients tout en poursuivant le développement de nos affaires.*

Je souhaite la bienvenue et plein succès à mes nouveaux collègues et me réjouis de passer progressivement le témoin de la direction de la succursale à Rico Tanner dont la longue expérience et le large réseau sera un atout indéniable pour notre établissement.»

Rico Tanner, nouveau directeur de la succursale de Bienne: «*C'est pour mon équipe et moi-même un grand honneur de rejoindre la banque Bonhôte, unique banque privée de la région. Sa taille humaine et la qualité de son service clientèle font sa réputation et nous nous réjouissons de pouvoir participer à son développement spectaculaire. Je remercie la direction de la banque et nos nouveaux collègues pour leur confiance et pour la qualité de leur accueil.*»

A propos de la banque Bonhôte:

Ayant son siège à Neuchâtel depuis plus de 200 ans et des succursales à Berne, Bienne, Genève, Lausanne, Soleure et Zurich, Bonhôte est une banque privée active principalement dans la gestion de fortune et comptant une centaine de collaborateurs. La succursale biennoise du groupe a été ouverte il y a vingt ans en 2002. Elle est très active dans le tissu économique et culturel de la région Bienne – Seeland en étant notamment partenaire principal du Festival français du Film d'Helvétie (FFFH) depuis plus de dix ans. Très concernée par les questions liées à l'environnement et à l'engagement sociétal, la banque Bonhôte est sensible au développement durable tout en étant certifiée B Corp.

En savoir plus: <http://www.bonhote.ch>

LA NEUVEVILLE

Tennis club La Neuveville

Carnet noir

Notre membre actif Henri Zimmerli a eu la douleur de perdre son épouse ces derniers jours. Tous les membres du club lui témoignent leur sympathie et leurs sincères condoléances. Que ces quelques mots donnent à Henri le courage et la force de supporter cette triste épreuve.

Tournoi des vendanges

Le traditionnel tournoi des «vendanges» est fixé du 31 août au 3 septembre. Ce tournoi est très prisé des jeunes joueuses et joueurs, parce que chacune et chacun reçoit un prix. Nous reviendrons en détail sur l'organisation de cette manifestation.

Nouveau! cours collectifs pour adultes

En collaboration avec l'école de tennis Balle de set, notre club met sur pied ces cours pour adultes. Sont concernés aussi bien les débutants que les avancés. Ces cours ont lieu le jeudi soir de 18h à 19h et sont placés sous la direction du prof de tennis Hugo Perrin (078 229 49 40). Inscriptions auprès de Séverine Chédél (severine.chedel@tclaneuveville.ch)

Championnat Frijune 50+

Les rencontres se poursuivent jeudi après jeudi. Dans l'ensemble la météo est favorable. Le programme est respecté, du moins pour la deuxième équipe. Au 30 juin, après trois rencontres la situation se présente de la manière suivante pour l'équipe à Sam: elle figure au deuxième rang avec 6 matches gagnés. Dans le groupe B, le classement est théorique. Roland figure au 2ème rang mais avec un match en moins. D'où possibilité théorique de figurer sur la première marche du podium. On fera les comptes à la fin du championnat (8 matches gagnés en 2 rencontres, donc carton plein): Roland Houlmann va défendre son titre de champion. Sam Baumann qui peut encore sortir vainqueur du groupe C.

Lors de sa dernière rencontre du groupe C contre Tramelan, Sam et ses joueuses/eurs ont fait match nul 2 partout. Jacqueline et Anne ont amené le premier point, dans un match à rebondissement et surtout remporté au super tie break 11 à 9. Le deuxième point est le fruit de Jean et Jacqueline. La dernière

rencontre de Roland se solde par une victoire éclatante, soit 4 à 0. Double dames: victoire de Lucille/Mia 6/3 6/4. Double messieurs 6/2 5/1 Roland et Jean Pauli. Double mixte Roland/Mia 6/1 6/0, 2ème double mixte Lucille/Jean 2/6 7/5 10/7. Le suspens a été garanti jusqu'au dernier point!

Les news de Damien

C'est en Allemagne que Damien a passé cette dernière semaine pour un Challenger. Après avoir franchi le premier tour de qualification, il a dû s'avouer vaincu contre un allemand du nom de Stodder âgé de 25 ans et d'une puissance exceptionnelle. Avec son mètre nonante et un, il expédie des services à plus de 200 km/h. Néanmoins dans le deuxième set, Damien gagnait 6 à 5 avant de perdre le tie break 8/6. Par contre en double, avec son partenaire Dominic Stricker, il est arrivé en demie finale. L'association Dominic/Damien fonctionne très bien et s'ouvre des portes pour l'avenir. Cette semaine Damien s'offre une semaine de repos et de récupération.

Le rédacteur du TC (reprise des activités début août)

LE LANDERON

Ecoles primaire et enfantine, une dernière semaine de plaisir



Le programme scolaire terminé, il était temps de se consacrer à d'autres activités plus récréatives.

École enfantine

Cette dernière semaine d'école a été très cool avec une séance de cinéma le mardi, le spectacle des «incroyables talents» le jeudi matin, une petite fête le jeudi après-midi pour dire au revoir à ceux qui entrent à l'école primaire à la rentrée d'août et une autre petite fête le vendredi matin pour souhaiter de bonnes vacances à chacun. Une dernière semaine pleine d'émotions pour tous avec la perspective de se retrouver à la rentrée et d'accueillir les nouveaux petits qui commenceront leur cursus scolaire. Une belle année scolaire qui se termine dans la joie et la bonne humeur.

École primaire

Dès le lundi, la journée fut consacrée à l'athlétisme avec l'UBS Kids Cup qui permet aux enfants de se mesurer à eux-mêmes au travers de plusieurs disciplines tel que la course, le lancer, le saut en hauteur et autres. Une journée sportive bien remplie pour tous.

Mardi, c'était l'occasion de passer une dernière journée en classe avec son enseignante ou enseignant.

Mercredi, journée de rallye sous un beau soleil. Tous les élèves sont répartis par groupe dans un bon mélange favorisant les échanges et les collaborations entre les âges. Une toute belle expérience permettant l'entraide et le plaisir d'arriver aux divers postes préparés par les enseignants tous ensemble.

Jeudi matin, tous les niveaux (élèves de l'école enfantine et primaire) se retrouvaient dans les halles du C2T pour assister au retour de la traditionnelle matinée consacrée aux «incroyables talents». Ces jeunes de la 5^e à la 7^e année, en solo ou en groupes, avaient préparé leur «show» avec persévérance et imagination (conception de leur choré-



graphie et choix de la musique) tout en se retrouvant régulièrement pour peaufiner leur présentation. Fins prêts, ils étaient au top pour passer en quelque sorte une audition devant tous leurs camarades.

Sous un tonnerre d'applaudissements des quelques trois-cent soixante élèves installés sur les gradins, ils se présentaient en scène tour à tour avec un programme frais et varié, le tout orchestré par une équipe d'enseignants au top (Aude Neuenschwander, Rachel Geiser, Fabien Piergiovanni et Fabienne Jaccard, avec la précieuse animation par Laurence Petruzzi).

Ce ne sont pas moins de dix-huit présentations qui ont jalonné cette magnifique matinée. Des danseuses et danseurs, des musiciennes et musiciens au saxophone, au violon, au violoncelle, au cornet, à la guitare à l'ukulélé, des chanteuses, des sportifs, des gymnastes et un twister de ballons ont enchanté le jeune public attentif et respectueux qui a manifesté son admiration avec force.

Coup de cœur avec Yann dans une prestation de danse à la Michael Jackson et le duo des frères et sœurs Florent et Elise au violon et au violoncelle qui en ont impressionné plus d'un. Un spectacle magnifique qui a remporté un succès fou. Un tout grand bravo à tous ces incroyables talents.

Vendredi matin, dernière matinée avec sa classe. Résultats de l'UBS Kids Cup, remise des bulletins de fin d'année et adieux à sa maîtresse ou à son maître, les élèves pouvaient quitter le collège pour passer de bonnes vacances. CP

ENTRE-DEUX-LACS

Cabinet médical de groupe, exemple d'une réalisation dans l'Entre-2-Lacs

Aujourd'hui, un cabinet médical ne peut se remettre comme autrefois. Presque aucun jeune médecin ne se lance seul dans l'aventure.

Nous étions quatre médecins généralistes indépendants de la région, dont trois proches de la retraite, et grâce aussi à l'intérêt d'un jeune confrère, nous avons entrepris des démarches pour créer un cabinet de groupe, et envisagé diverses possibilités. Les autorités communales du Landeron ont rapidement compris l'intérêt d'un tel projet pour leur population ; elles nous ont soutenus dans notre recherche de locaux adéquats. Envisageant des modifications d'utilisation dans leurs propres bâtiments, des sur-

faces suffisantes et des conditions favorables nous ont été proposées.

Nous partions sur une base de 300 m² pour 4 médecins ; à ce jour, nous occupons 600 m² et 9 médecins travaillent dans ce cabinet de groupe (5.7 équivalents plein temps) avec des agendas quasi complets.

Un cabinet médical à St-Blaise drainera la population du village, mais aussi partiellement celle de La Tène, Enges, Hauterive et Cornaux. Le nombre de personnes y habitant et la population vieillissante vont en augmentant. Il faudra prévoir de l'espace pour plus de 3-4 médecins et la surface à disposition devrait être

proche de celle du Landeron. Etant donné les difficultés actuelles pour trouver de jeunes médecins, l'exemple actuel du Val-de-Ruz est parlant, il est essentiel que la commune soutienne une telle entreprise, comme ce fut le cas au Locle, au Val-de-Ruz, au Val-de-Travers, à Corcelles et au Landeron.

Aller de l'avant avec un tel projet, c'est assurer la couverture médicale à l'avenir ; le freiner, c'est risquer le désert médical....

Dr J-F de Montmollin
Cressier



COURRIER DES LECTEURS

Bonjour chères promeneuses et chers promeneurs,
Je suis un lys Martagon et je fleuris depuis plusieurs années au bord d'un chemin, près de la prise Gaudet, dans la forêt de Chaumont. On m'a dit que je suis une fleur protégée, en voie de disparition. Et pourtant, alors que je me trouve en pleine floraison, quelqu'un me coupe chaque année et je disparaîs ainsi de la nature.

Même si je fais bonne figure dans un vase, je suis triste de finir ainsi, loin de mon milieu naturel. Je souhaiterais vivement que l'auteur de ce «holdup up» montre un peu plus de respect et de bon sens au printemps prochain. J'en serais très réjoui!

Anne-Marie Ingold



COURRIER DES LECTEURS

« Tout est affaire de point de vue »

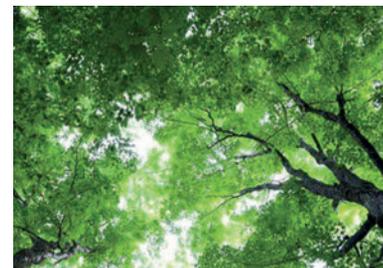


J'aimais voir le clocher du temple de Saint-Blaise depuis mon balcon. Sa flèche pointée vers le ciel, son horloge millénaire qui affichait toujours l'heure et sonnait les quarts d'heure, c'était comme un repère hors du temps. Mais l'usure du temps l'a rattrapé et le voilà donc en réparation, tout emballé, muet, devant nous. L'horloge a perdu son cadran et ne montre plus l'heure. C'est nécessaire pour le sauver mais ça ajoute une inconnue au milieu d'un temps d'incertitudes déboussolant.



Ce n'est pas grave en somme. Et c'est même l'occasion de voir les choses sous un autre angle, de prendre un peu de recul et de reconnaître que notre commune fait et a fait beaucoup d'efforts sur le plan de l'urbanisme, ces derniers temps, par exemple avec les pavements du centre du village, et maintenant avec la rénovation du temple « considéré comme un des plus beaux du patrimoine architectural et historique neuchâte-

lois. (cf. Claude Zweijacker dans le Bulcom du 1^{er} juillet). Nous pouvons en être fiers, reconnaissants.



Au fond de moi pourtant, un pincement au cœur m'alerte: on aime tant nos vieilles pierres, on les soigne, mais on n'a pas planté beaucoup d'arbres ces dernières années chez nous et la préoccupation paraît loin des belles rues de notre village. Pourtant, planter des arbres, est un geste urgent en ce temps de réchauffement climatique: ils arbres peuvent réduire la température des villes de plus de 10° C en été.

Notre patrimoine n'est pas seulement dans les pierres, et si on va chercher plus loin dans l'histoire humaine, on découvre par exemple, que pour les Celtes, conscients du lien vital entre l'humain et la nature, les arbres avaient plus de valeur que les édifices issus de leurs propres mains. (cf Ernst Zürcher, Les arbres entre visible et invisible). Donc en ce magnifique début d'été, qui a déjà été caniculaire, j'appelle de mes vœux un temps où notre patrimoine naturel sera autant choyé que le bâti et où les arbres, reconnus pour leur valeur inestimable ou able, feront partie des projets urbains de notre village.

Thérèse Schwab, 2 juillet 2022

COURRIER DES LECTEURS

Droit de réponse

Mesdames et Messieurs les opposants au projet de « Rive-de-l'Herbe »
Après avoir pris connaissance du dossier de l'Autorité et de votre prise de position, permettez-moi, en tant que citoyen de Saint-Blaise de vous faire état de mes remarques:

- L'autorité communale qui a fait un excellent travail dans le cadre des nouvelles constructions et rénovation, ne doit pas se poser en « professionnel – promoteur » dans ce projet. Ce n'est pas son rôle et elle ferait prendre des gros risques financiers à notre Commune.
- Le contre-projet des opposants est tout aussi « farfelu » car reconstruire de nouveaux bâtiments sur une parcelle très défavorable c'est faire prendre à l'Autorité des risques inadéquats.
- Dès lors la seule solution de sagesse est de VENDRE ce bien immobilier à des tiers par des sociétés à risques qui existent dans notre région.
- Ne connaissant pas sa valeur au Bilan je pense que l'affaire sera intéressante sans traîner un boulet des années durant au point d'affaiblir notre très sage Autorité locale.

Merci et bonne chance pour l'avenir.

Raymond LANFRANCHI

Nouveaux horaires
Mai à Septembre
Ouvert jusqu'à 21h30

HAPPY BOWL
HEALTHY

Ouvert tous les jours 7/7
11h - 13h30 / 18h - 21h
La Russie 21, 2525 Le Landeron
032/751.12.12

Conditions livraison sous
WWW.HAPPYBOWL.CH

CRESSIER

Amitié fêtée et scellée... suite



Programmées le samedi 25 juin, les joyeuses festivités du jumelage Cressier/Fegersheim ont retrouvé le lendemain la superbe des moments empreints de solennité.

Dimanche, à 10h, les paroissiens locaux et leurs amis d'Alsace se sont retrouvés dans le temple de Cressier pour une cérémonie œcuménique, pasteurs et prêtre à l'accueil, manquant à l'appel le curé alsacien rattrapé par le covid. Inspiré par le prêche « aimons-nous les uns les autres » et rythmé par la chorale gospel dirigée et accompagnée par la pétillante Isabelle Joss, passionnée de flûte traversière, l'office religieux a marqué le premier temps fort de la journée.

Entre-temps, dans la tente de fête - grande table dresse-toi pour le repas officiel - comme par magie tout était prêt, l'emblème du jumelage trônait devant chaque couvert. Joignant leurs forces, musiciens de l'Espérance et de l'Harmonie de Fegersheim, ont ouvert en musique la partie protocolaire. En prime

abord, la solidarité des familles d'accueil a été hautement saluée et remerciée. Dans les discours prononcés par Jean-Bernard Simonet, président de la commune de Cressier et par son homologue Thierry Schaad, maire de Fegersheim, les mots « valeur, cordialité réciproque, besoin de partage, profond attachement » donnaient sens au symbole fort d'une amitié qui méritait d'être fêtée. On a pensé à la relève en incluant Mélissa de Cressier et Enéa de Fegersheim, à la lecture du serment. Dans toute sa grandeur l'acte d'union re-paraphé a engagé des rencontres permanentes, longue vie et un bel avenir au jumelage de Cressier-Fegersheim.

L'opportunité du 30^e anniversaire du jumelage a donné lieu à une remise de cadeau. A l'issue des échanges de vœux et remerciements, la délégation alsacienne a dévoilé son volumineux présent, un four à tarte flambée, « chez nous la tarte flambée se partage » les Cressiacois peuvent se réjouir ! La spécialité alsacienne trouve son origine dans les fermes, il y a bien longtemps. Un temps où les familles

se retrouvaient autour du four du village pour faire le pain. Pour la petite histoire, les dernières de l'authentique flammekueche alsacienne n'ont pas eu droit de passer la douane, secret bien gardé !

Sous la direction alternée de Hugo Mendes et Alexis Laurent, en fanfare a retenti la Marseillaise suivie de l'hymne suisse, devant un parterre d'invités debout et sous le coup de l'émotion. Dans l'après-midi, après des « ce n'est qu'un au revoir » poignants et toujours touchants, les amis alsaciens ont repris la route du retour emportant de magnifiques souvenirs.

GC

GALERIE
NEUF

PRÉSENTE

LA VIE DE CHATEAU

PAR
JO
TED

www.galerieneuf.ch



viteos Agissons ensemble pour le développement durable

À vos côtés pour tous vos projets énergétiques

- Installation photovoltaïque
- Pompe à chaleur
- Borne de recharge pour véhicule électrique

Offre gratuite et sans engagements sur viteos.ch ou au 032 886 08 86

P. Pagani Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Bureau 032 753 21 16
Natel 079 448 59 72

IL EST PRUDENT DE RÉSERVER!

HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE**
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

Vendredi 8 juillet
SOIRÉE PLANCHA
19H30
PRIX 35.-/PERSONNE

Dimanche 24 juillet
BRUNCH
10H00 À 14H00
PRIX 40.-/PERSONNE

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Rituel viticole en voie de disparition

La levée du ban des vendanges



Depuis cette année, les conseils communaux de Cornaux, Cressier et du Landeron (photo Vignes et Cressier et du Landeron, le 30 juin 2022) ont décidé de ne plus mettre les vignes «à ban» avant la période des vendanges. La loi les autorise à cesser un rituel devenu suranné.

Votée par le Grand Conseil en 2019, la loi sur la promotion de l'agriculture n'oblige plus, dès 2020, les communes à mettre leur vignoble «à ban». Elles doivent, néanmoins, le protéger en désignant des gardes-vignes rétribués.

La levée de l'interdiction de vendanger avant une autorisation donnée avait deux buts: protéger la récolte contre les maraudeurs et garantir une certaine qualité de vin en empêchant les vigneronns de vendanger trop tôt. La levée du ban des vendanges était aussi le «déclencheur»

des vacances dans les écoles du vignoble neuchâtelois; les élèves des derniers degrés de la scolarité étaient engagés par les viticulteurs pour la cueillette du raisin. La date des vacances d'automne est désormais fixée par le Conseil d'Etat sans tenir compte des activités viticoles.

L'accroissement du nombre des cépages exige aujourd'hui davantage de souplesse pour la cueillette du raisin. C'est l'argument principal énoncé pour mettre fin à cette tradition.

Une très ancienne procédure pour la levée du ban vendanges avait été mise en place. Sur préavis d'une commission consultative et des associations professionnelles, le Département de l'agriculture (aujourd'hui Département du développement territorial et de l'environnement) annonçait la levée générale du ban des vendanges. Après quoi, ayant consulté l'assemblée des propriétaires de vignes, le Conseil communal décrétait l'ouverture du ban local.

L'assemblée des propriétaires de vignes consistait en un temps fort de la vie locale même si elle ne durait pas très longtemps. C'était l'occasion pour les viticulteurs de s'ouvrir au conseiller communal qui la présidait.

Une fois, à celle de Saint-Blaise, on discutait sur les «canons placés dans les vignes pour effrayer les étourneaux. Et l'Oncle André, surnom affectueux qui lui était donné, de s'exclamer tout de go: «*Ces canons, on les entend déjà quand ils ne marchent pas!*»

A Cressier, lors de la séance du Conseil général du 16 juin passé, la conseillère communale Laure Persoz a déclaré que «*ne plus mettre «à ban» les vignes simplifiait le fonctionnement des vendanges pour les exploitantes et exploitants viticoles qui ne doivent plus attendre la levée des bans pour demander une autorisation précoce de vendanger. Elle a rappelé que «les parcelles de vignes sont des propriétés privées et qu'il est interdit d'y pénétrer.»*

Après le pressoir à vis, la gerle, les brandes et la fouleuse, le ban des vendanges entre dans l'histoire du Vignoble neuchâtelois.

Claude Zweiacker